



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2024/10/21/3.2

portant sur

LA REVISION DE L'ANNEXE 6 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CCINCA « LISTE DES CONSEILLERS TECHNIQUES – MANDATURE 2021-2026 »

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 21 octobre 2024

PARTICIPANTS

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, GASTAUD Fabienne - Vice-Président, MESSINA Cédric - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis - Trésorier, BRUT Karine - Trésorier Adjoint, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LIZZANI Elisabeth, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

41 Membres participants, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DALBERA Renaud, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, LEMETAYER Chantal, MASSÉ Philippe, SANTONI Lisa, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, MESSIKA Cyril, RAPIOR Blaise, **Conseillers Techniques**



EXCUSES

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE -Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA

Mesdames et Messieurs KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire et BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, DASSONVILLE Pascal, GUITTARD Cynthia, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Christophe, NIDDAM Ilan, RENAUDI Philippe, SCOFFIER Stéphanie, TRICART Michel, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Messieurs PONSART Pascal et THEIS James, **Membres Associés,**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, CERAGIOLI Geneviève et LEVI Jean-Pierre, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs DUPHIL Thierry, MARIN Matthieu et TEBOUL Thierry, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELLAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LUNDQVIST Nathalie, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Mesdames et Messieurs BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, MANSI Théo, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, PUY Michel, ROUGET Sylvain, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**



EXPOSÉ PREALABLE

L'annexe 6 du Règlement intérieur de la CCINCA est relative à la liste des conseillers techniques de la CCINCA pour la mandature 2021-2026.

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur de la CCINCA, sur proposition du Président de la CCINCA, l'Assemblée Générale désigne des conseillers techniques choisis parmi des personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la CCINCA le concours de leur compétence.

La liste des conseillers techniques figure en annexe du présent règlement intérieur et est publiée sur le site internet de la CCINCA.

Les modifications apportées à l'annexe sont les suivantes :

- ❖ Suppression des conseillers techniques qui ont quitté la CCINCA
- ❖ Ajout des conseillers techniques qui ont rejoint la CCINCA

VUS

- Les articles 3, 4 et 39 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- L'avis favorable du Bureau en date du 07 octobre 2024.

CONSIDÉRANT

- ↪ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ↪ Que conformément à l'article 39 du Règlement intérieur de la CCINCA, sur proposition du Président de la CCINCA, l'Assemblée Générale désigne des conseillers techniques ;
- ↪ Qu'une mise à jour de l'annexe 6, relative à la liste des conseillers techniques, est devenue nécessaire au regard des départs et arrivées de nouveaux conseillers ;
- ↪ Que le Bureau a rendu un avis favorable sur la révision de cette annexe ;
- ↪ Que conformément aux articles 3 et 4 du Règlement intérieur de la CCINCA, il appartient à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la révision du Règlement intérieur et de ses annexes ;
- ↪ Que conformément à l'article 4 du Règlement intérieur de la CCINCA, cette nouvelle version de l'annexe 6 sera transmise pour information à l'autorité de tutelle.

